

| | |
|---|--|
|  | <p>Fédération des Enseignants de Langue et Culture d’Oc de l’Éducation Nationale - www.felco-creo.org/ (académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)</p> <p>Federacion dels Ensenhaires de Lenga e Cultura d’Òc</p> <p>La Felco est affiliée à le FLAREP (www.flarep.com/) et à l’APLV : http://www.aplv-languesmodernes.org/</p> |
|---|--|

Réforme de la formation des maîtres et enseignement de l’occitan et en occitan : les demandes de la FELCO – 18-01-26

Ces demandes émanent d’échanges entre des collègues enseignants en INSPE ou à l’Université des académies d’Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, le président de la FELCO et les responsables des CREOs Aquitaine, Lengadòc et Toulouse suite à une réunion de travail qui a associé, à l’invitation du directeur de l’Office Public pour la langue occitane.

Dans le premier degré

En Licence Professorat des Écoles (LPE) : demandes en direction des universités

- La création d’un parcours Langue Régionale - occitan-langue d’oc adossé à une licence LPE dans toutes les universités proposant une licence LPE. Ce parcours est un diplôme différent du diplôme LPE ordinaire. Il est doté d’un volume horaire suffisant permettant aux étudiants de consolider les connaissances linguistiques et culturelles évaluées par les deux épreuves obligatoires au Concours spécial.
- Des stages effectués obligatoirement en sections bilingues ou écoles bilingues.
- La création du Concours spécial langue régionale – et son organisation chaque année) dans toutes les académies de l’espace d’oc : le concours n’est organisé que dans les académiques de Bordeaux, Montpellier, Nice (sans préparation proposée aux candidats), Toulouse, mais pas à Aix, Clermont, Grenoble, Limoges
- L’information claire de tous les lycéens sur les formations ouvertes devra figurer sur la plateforme Parcours sup.

En master enseignement et éducation (MEE) (demandes en direction des universités)

- La création d’un parcours Langue Régionale - occitan-langue d’oc adossé au master master enseignement et éducation dans toutes les universités qui proposent ce diplôme Ce

parcours doit être un diplôme différent du diplôme master MEE ordinaire. Il doit être doté d'un volume horaire suffisant permettant aux stagiaires d'analyser, concevoir et mettre en œuvre un enseignement des disciplines scolaires en langue occitane en sections ou écoles bilingues à parité horaire ou en immersion à l'école publique.

- Des stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en première année de master (M1) ou stage en Responsabilité devant élèves à mi-temps (SR) en deuxième année de master (M2) des admis au Concours de recrutement de professeurs des écoles – CRPE - spécial langues régionales devront être effectués obligatoirement en sections bilingues ou écoles bilingues.

Dans le second degré

En Licence (demandes en direction des universités)

- La création d'un parcours Langue Régionale - occitan-langue d'oc adossé à une licence dans toutes les universités proposant une licence conduisant aux concours d'enseignement. Ce parcours doit être un diplôme différent du diplôme ordinaire. Il doit être doté d'un volume horaire suffisant permettant aux étudiants de consolider les connaissances linguistiques et culturelles évaluées par les épreuves obligatoires des Concours des concours de recrutement des professeurs du second degré (CAPES pour l'enseignement public – CAFEP pour l'enseignement associatif).

- Les stages doivent être effectués obligatoirement dans des collèges et lycées proposant un enseignement d'occitan?

- L'information claire de tous les lycéens sur les formations ouvertes devra figurer sur la plateforme Parcours sup.

En master enseignement et éducation (MEE) : demandes en direction des rectorats

- Demande de la création d'un parcours Langue Régionale - occitan-langue d'oc adossé au master MEE dans toutes les universités proposant la formation à ce diplôme. Ce parcours doit être un diplôme différent du diplôme master MEE ordinaire.

- Il doit être doté d'un volume horaire suffisant permettant aux stagiaires d'analyser, concevoir et mettre en œuvre un enseignement de langue vivante régionale – occitan (LVR) et des disciplines scolaires enseignées en langue occitane (mathématiques, Histoire Géographie...) dans les sections Langues régionales des collèges et des lycées.

- Des stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en première année de master (M1) et des stages en Responsabilité devant élèves à mi-temps (SR) en deuxième année de master (M2) des admis au CAPES et au CAFEP devront être effectués obligatoirement dans un établissement offrant un enseignement d'occitan et/ou un enseignement de disciplines scolaires enseignées en occitan.

Un recrutement des formateurs nécessaires

Pour la mise en place de la formation, il est nécessaire de recruter davantage de maîtres formateurs en langue Régionale dans le premier degré (titulaires d'un CAFIPEMF - Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur.) pour participer à la formation initiale et de professeurs formateurs académiques titulaires d'un CAFFA (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique) pour participer à la formation des enseignants du second degré.